CFA BORDEAUX MONTAIGNE

Rentrée 2025

Étapes clés – Conclusion d'un contrat d'apprentissage à l'attention du Candidat

⚠ **Aucun contrat créé en dehors de cette procédure ne pourra être traité par le CFA** ⚠

CODE COULEUR			
CANDIDAT	EMPLOYEUR	RESPONSABLE DE FORMATION	CFA

1

Je crée un dossier sur le **PORTAIL DE CANDIDATURE du CFA** en cliquant sur le lien ci-dessous :

https://u-bordeaux-montaigne.ymag.cloud/index.php/preinscription/

Je crée d'ores et déjà mon dossier sur le portail du CFA même si je n'ai pas encore trouvé d'entreprise.

Complétez les parties COORDONNEES, SOUHAITS DE FORMATION et ENVOI DE FICHIERS

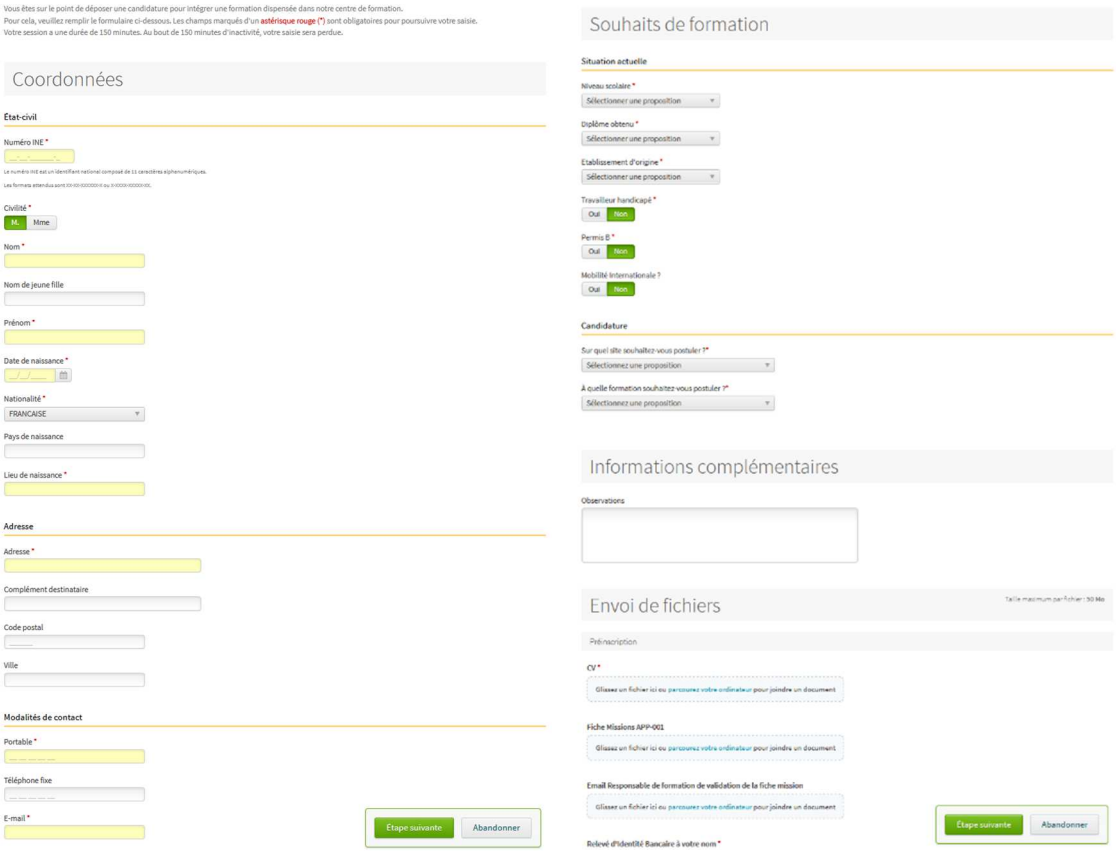

CFA BORDEAUX MONTAIGNE

2	Mon responsable de formation et/ou secrétariat pédagogique m'a envoyé par email une **FICHE MISSIONS**. La **FICHE MISSIONS** est un document OBLIGATOIRE dans le cadre d'un apprentissage. Elle permet au responsable de formation (professeur) de s'assurer que les missions données en entreprise sont en lien avec le cursus universitaire. Je complète ma **FICHE MISSIONS** - **partie 1 |Candidat / Alternant** 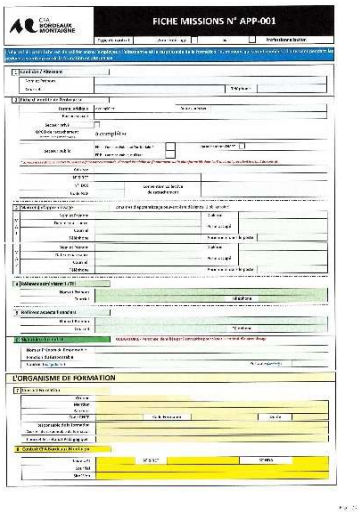
3	Je transmets la **FICHE MISSIONS** à l'employeur qui veut me recruter.
4	L'employeur complète **LA FICHE MISSIONS** : • Page n°1 : Les parties 2, 3, 4, 5, 6 • Page n°3 : Les principales activités de l'employeur Les principales missions confiées à l'alternant. Une fois complétée, l'employeur/Maître d'apprentissage **signe la FICHE MISSIONS** au bas de la page 3 en faisant précéder la mention « **lu et approuvé** ».
5	Une fois que l'employeur m'a renvoyé par email ma **FICHE MISSIONS**, Je la **signe** au bas de la page 3.
6	Je transmets par email le PDF de ma **FICHE MISSIONS signée** au responsable de la formation indiqué sur ce même document dans la partie **L'ORGANISME DE FORMATION** en page 1.
7	Le responsable de la formation donne un avis favorable ou défavorable au projet d'alternance. Le responsable de la formation **signe** la **FICHE MISSIONS** et **envoie un email** attestant la validation du projet à l'apprenti et à l'employeur.
8	**Une fois signée, Je télécharge ma FICHE MISSIONS sur LE PORTAIL DE CANDIDATURE du CFA.**
9	Je préviens le CFA que ma candidature est complète par l'envoi d'un email à : cfa@u-bordeaux-montaigne.fr
10	Le CFA intègre le candidat dans le logiciel de gestion des apprentis **après avoir vérifié que le dossier est complet** et procède à la **mise en place du contrat d'apprentissage** en lien avec l'apprenti, l'employeur et le responsable de la formation.

CFA BORDEAUX MONTAIGNE

AIDE A LA COMPLÉTUDE SUR LE PORTAIL DE CANDIDATURE DU CFA

PAGE 2 – SITUATION ACTUELLE - Niveau scolaire de l'année en cours

Niveau scolaire * Sélectionner une proposition	**A** = Apprenti + niveau d'études **S** = Scolarisé + niveau d'étude

PAGE 3 - Liste des documents à télécharger dans le portail de candidature du CFA

Curriculum Vitae	Obligatoire
Carte Vitale	Obligatoire
Relevé d'identité Bancaire - RIB	Obligatoire
Carte d'identité	Obligatoire
Fiche mission	Obligatoire - Signée de toutes les parties
Courriel de validation du Responsable de la formation	Facultatif - Si la fiche mission téléchargée n'est pas signée par le responsable de formation mais validée par courriel, téléchargez la copie PDF de ce courriel
Contrat d'apprentissage	Facultatif - document à fournir si vous avez déjà suivi une formation sous statut « apprenti » et que vous avez obtenu le diplôme.

Pour plus d'informations, consultez la notice de complétion du portail de candidature du CFA.

INFORMATIONS PRATIQUES RENTRÉE 2025

Campagne d'inscription

Le CFA Bordeaux Montaigne commencera la campagne d'inscription 2025 à partir du **26 mai 2025.**

Délai de traitement des dossiers

Le délai normal de traitement d'un dossier complet est de 5 jours ; en période de rentrée scolaire il passe à 10 ou 15 jours ouvrables.

Si vous prévoyez de commencer votre apprentissage entre le 18 août 2025 et le 8 septembre 2025, votre candidature sur le portail du CFA doit être finalisée avant le 14 juillet 2025.

A défaut, votre apprentissage ne commencera, au mieux, qu'à partir du lundi 8 septembre 2025.

CFA BORDEAUX MONTAIGNE

Fermeture estivale du CFA Bordeaux Montaigne

Le CFA Bordeaux Montaigne, sera fermé du **samedi 26 juillet au dimanche 17 août 2025.**

Dans le cadre du droit à la déconnexion prévue à l'article L2242-8 paragraphe 7 du code du travail, aucun traitement de dossier n'interviendra durant la période de fermeture ci-dessus indiquée.

Début de la période de formation en entreprise

Pour pouvoir débuter la période de formation en entreprise, le contrat d'apprentissage doit **obligatoirement être au préalable signé de toutes les parties** (Apprenti, Employeur) et **validé par le CFA**.